Cercle Culturel du Pays de Grasse

Présidents d'honneur: Jean Pierre Leleux, ancien sénateur, maire honoraire de Grasse; Pr Keith Camera

10 av. Thiers 06130 Grasse — Tél : 04 92 60 42 74 ou 06 63 14 98 94

Le samedi
11 janvier à
16h00

au Palais

des Congrès
à Grasse

La loi de Séparation de 1905, Socle de la laïcité française

par
Robert
Verlaque

Historien-
Conférencier,

Président du
CCPG

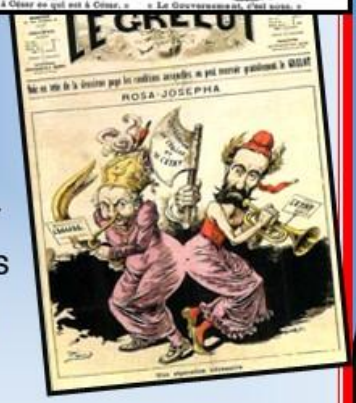
« Ce qui est à César, rendez-le à César et à Dieu ce qui est à Dieu» (Évangile de Marc, ch 12).











Dès l'origine, les chrétiens reconnaissent que les pouvoirs spirituels et temporels sont distincts. C'est pourtant leurs séculaires conflits que la loi de Séparation veut régler. Quelles ont été les querelles les plus importantes entre l'Église et l'État? Comment a été élaborée la loi de 1905 ? Quel est son but ? Quelles ont été les premières difficultés de son application avant quelle ne devienne l'une des règles fondamentales de la République ? Des questions complexes, toujours d'actualité , que notre Président-Conférencier arrivera certainement à éclaircir...

Gratuit pour les jeunes et pour les adhérents au Cercle.
Participation de 8 € pour les non-adhérents et de 5 € pour les membres des associations du Forum des associations sur présentation de la carte d'adhérent.